



Langues parlées des aînés dans les régions administratives de l'Outaouais

Présenté par

Véronique Fugère, agente de recherche, TCARO



180 du Mont-Bleu, Gatineau (Québec) J8Z 3J5

Téléphone : 819-771-8391 poste 233

Télécopieur : 819-778-8969

Courriel : administration-tcaro@videotron.ca

Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques

Topic-based tabulation : Langue maternelle (8), première langue officielle parlée (7), connaissance des langues officielles (5), groupes d'âge (25) et sexe (3) pour la population à l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel du Canada, provinces, territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement, Recensement de 2011

Groupe d'âge : 65 à 79 ans

Gatineau

Connaissance des langues officielles (5)	Première langue officielle parlée (7)						
	Total - Première langue officielle parlée	Anglais	Français	Anglais et français	Ni l'anglais ni le français	Minorité de langue officielle (nombre) ¹	Minorité de langue officielle (pourcentage) ²
Total - Connaissance des langues officielles	23 045	2 770	19 785	205	285	2 875	12,5
Anglais seulement	1 500	1 500	0	0	0	1 500	100,0
Français seulement	6 665	0	6 665	0	0	0	0,0
Anglais et français	14 595	1 275	13 115	205	0	1 380	9,5
Ni l'anglais ni le français	285	0	5	0	280	0	0,0

Notes de bas de page

¹ L'anglais est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle du Québec, qui se compose de toutes les personnes ayant l'anglais en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. Le français est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle dans l'ensemble du pays et pour chaque province et territoire à l'extérieur du Québec, laquelle est formée de toutes les personnes ayant le français en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais.

² L'anglais est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle du Québec, qui se compose de toutes les personnes ayant l'anglais en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. Le français est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle dans l'ensemble du pays et pour chaque province et territoire à l'extérieur du Québec, laquelle est formée de toutes les personnes ayant le français en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011, produit numéro 98-314-XCB2011044 au catalogue de Statistique Canada.

Les Collines-de-l'Outaouais

Connaissance des langues officielles (5)	Première langue officielle parlée (7)						
	Total - Première langue officielle parlée	Anglais	Français	Anglais et français	Ni l'anglais ni le français	Minorité de langue officielle (nombre) ¹	Minorité de langue officielle (pourcentage) ²
Total - Connaissance des langues officielles	3 730	1 155	2 545	30	10	1 170	31,4
Anglais seulement	765	765	0	0	0	765	100,0
Français seulement	870	0	870	0	0	0	0,0
Anglais et français	2 095	390	1 675	30	0	405	19,3
Ni l'anglais ni le français	10	0	0	0	10	0	0,0

Notes de bas de page

¹ L'anglais est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle du Québec, qui se compose de toutes les personnes ayant l'anglais en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. Le français est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle dans l'ensemble du pays et pour chaque province et territoire à l'extérieur du Québec, laquelle est formée de toutes les personnes ayant le français en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais.

² L'anglais est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle du Québec, qui se compose de toutes les personnes ayant l'anglais en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. Le français est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle dans l'ensemble du pays et pour chaque province et territoire à l'extérieur du Québec, laquelle est formée de toutes les personnes ayant le français en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011, produit numéro 98-314-XCB2011044 au catalogue de Statistique Canada.

Pontiac, MÉ

Connaissance des langues officielles (5)	Première langue officielle parlée (7)						
	Total - Première langue officielle parlée	Anglais	Français	Anglais et français	Ni l'anglais ni le français	Minorité de langue officielle (nombre) ¹	Minorité de langue officielle (pourcentage) ²
Total - Connaissance des langues officielles	580	270	300	5	0	275	47,4
Anglais seulement	215	215	0	0	0	215	100,0
Français seulement	60	0	55	0	0	0	0,0
Anglais et français	305	55	250	5	0	55	18,0
Ni l'anglais ni le français	0	0	0	0	0	0	...

Notes de bas de page

¹ L'anglais est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle du Québec, qui se compose de toutes les personnes ayant l'anglais en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. Le français est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle dans l'ensemble du pays et pour chaque province et territoire à l'extérieur du Québec, laquelle est formée de toutes les personnes ayant le français en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais.

² L'anglais est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle du Québec, qui se compose de toutes les personnes ayant l'anglais en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. Le français est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle dans l'ensemble du pays et pour chaque province et territoire à l'extérieur du Québec, laquelle est formée de toutes les personnes ayant le français en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011, produit numéro 98-314-XCB2011044 au catalogue de Statistique Canada.

La Vallée-de-la-Gatineau ¹

Connaissance des langues officielles (5)	Première langue officielle parlée (7)						
	Total - Première langue officielle parlée	Anglais	Français	Anglais et français	Ni l'anglais ni le français	Minorité de langue officielle (nombre) ²	Minorité de langue officielle (pourcentage) ³
Total - Connaissance des langues officielles	3 170	490	2 660	20	0	500	15,8
Anglais seulement	270	270	0	0	0	270	100,0
Français seulement	1 620	0	1 615	0	0	0	0,0
Anglais et français	1 275	215	1 040	20	0	230	18,0
Ni l'anglais ni le français	0	0	0	0	0	x	x

Notes de bas de page

¹ Ne comprend pas les données du recensement pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés. Indice de la qualité des données indiquant un taux global de non-réponse supérieur ou égal à 5 %, mais inférieur à 10 %.

² L'anglais est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle du Québec, qui se compose de toutes les personnes ayant l'anglais en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. Le français est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle dans l'ensemble du pays et pour chaque province et territoire à l'extérieur du Québec, laquelle est formée de toutes les personnes ayant le français en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais.

³ L'anglais est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle du Québec, qui se compose de toutes les personnes ayant l'anglais en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. Le français est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle dans l'ensemble du pays et pour chaque province et territoire à l'extérieur du Québec, laquelle est formée de toutes les personnes ayant le français en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011, produit numéro 98-314-XCB2011044 au catalogue de Statistique Canada.

Papineau ¹

Connaissance des langues officielles (5)	Première langue officielle parlée (7)						
	Total - Première langue officielle parlée	Anglais	Français	Anglais et français	Ni l'anglais ni le français	Minorité de langue officielle (nombre) ²	Minorité de langue officielle (pourcentage) ³
Total - Connaissance des langues officielles	3 700	260	3 420	15	0	270	7,3
Anglais seulement	100	100	0	0	0	100	100,0
Français seulement	2 055	0	2 060	0	0	0	0,0
Anglais et français	1 540	165	1 360	10	0	170	11,0
Ni l'anglais ni le français	0	0	0	0	0	x	x

Notes de bas de page

- ¹ Indice de la qualité des données indiquant un taux global de non-réponse supérieur ou égal à 5 %, mais inférieur à 10 %.
- ² L'anglais est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle du Québec, qui se compose de toutes les personnes ayant l'anglais en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. Le français est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle dans l'ensemble du pays et pour chaque province et territoire à l'extérieur du Québec, laquelle est formée de toutes les personnes ayant le français en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais.
- ³ L'anglais est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle du Québec, qui se compose de toutes les personnes ayant l'anglais en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. Le français est la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle dans l'ensemble du pays et pour chaque province et territoire à l'extérieur du Québec, laquelle est formée de toutes les personnes ayant le français en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011, produit numéro 98-314-XCB2011044 au catalogue de Statistique Canada.